

CALENDRIERS 2021

Comme voté lors de l'assemblée générale du 20 mars 2021, chaque membre actif doit faire un quota de calendriers

Cette année le quota par personne est fixé à **20** calendriers minimum.

Chaque membre a été réparti sur les différents secteurs en fonction de la quantité de calendriers distribués sur les années précédentes.

Soit :

Secteur 1 : 8 membres, Responsable secteur Damien Barres, Distributeurs Rudy Ferran, Kevin Nox, Yohan Bertonnière, Manon Lebertois, Louis Marchal, Alexandre Soules et Anthony Bougard

Secteur 2 : 4 membres, Responsable secteur Florian Iparraguirre, Distributeurs Régis Carrasset, Damien Carrasset et Caroline Ferran, Objectif 100 Calendriers

Secteur 3 : 3 membres, Responsable secteur Alexandre Chavanel, Distributeur Patrick Lagney, Théo Sancho et Lucas Bidet, Objectif 80 Calendriers

Secteur 4 : 3 membres, Responsable secteur Hervé Beynard, Distributeurs Julien Jay et Charlotte Viaud, Objectif 80 Calendriers

Secteur 5 : 4 membres, Responsable secteur Nicolas Hénin, Distributeurs Loic Guillon, Manu Régnier et Cédric Barale, Objectif 100 Calendriers

Secteur 6 : 3 membres, Responsable secteur Cédric Dagorn, Distributeurs Eric Legendre et Sébastien Belliard, Objectif 80 calendriers

Secteur 7 : 2 membres, Responsable secteur Sandrine Mayet, Distributeur Pascal Fiancette, Objectif 50 calendriers

Secteur 8 : 1 membre, Jean pierre Barbe, Objectif 20 calendriers

Il sera obligatoire de renseigner le carnet à souches à raison de 2 par secteur. Sur ce carnet il est indispensable de noter :
L'adresse, la somme et le mode de paiement (Espèces, Chèque, CB).

Nous mettons également à disposition des boîtiers **SumUp** (Paiement par Carte Bancaire). Vous pouvez dès maintenant télécharger l'application sur vos téléphones. Les responsables de secteurs seront dispensés d'une initiation à la mise en œuvre de ce matériel simple d'utilisation si ce n'est qu'il vous faudra de la batterie sur vos téléphones. Chaque responsable de secteur transmettra à son équipe. Les boîtiers seront disponibles dans le bureau Sous-Off dans le placard papeterie et devront être ramené après chaque collectes. Nous vous conseillons de vous organiser afin d'en avoir un pour deux. **Il sera impératif d'émarger lors de la prise en compte du **SumUp** et émarger à nouveau en retour de tournée (noter le numéro de série à 3 chiffres sur les boîtes)**

A l'issue de chaque distribution des enveloppes sont mises à votre disposition dans les chemises de secteur ou vous devrez y mettre l'argent en renseignant les cases correspondantes.

La distribution pourra commencer à compter du Mardi 26 Octobre, profitez des vacances scolaires pour mettre un gros coup sur la distribution.

L'objectif n'est qu'un indicateur de minima si vous avez la possibilité d'en distribuer plus ce ne sera que mieux pour notre association.



1/ Téléchargez l'application SumUP et connectez-vous



identifiant : amicale.sp.pyla@gmail.com
mot de passe : eden3364



2/ Allumez le terminal SumUp

3/ Appuyez sur l'icone « Caisse » en bas au centre de l'écran



3/ Entrez le montant en prenant en compte la virgule



4/ Selectinnez « Facturer »

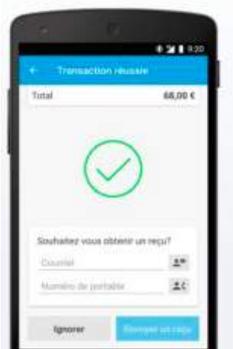


5/ Selectionnez « Terminal de paiement »

6/ Sur le boitier le solde va s'afficher et la carte peut y être présentée



7/ L'affichage sur le téléphone vous inscrit « Transaction réussie »



8/ Vous avez la possibilité d'envoyer un ticket de transaction par mail ou SMS sur cette dernière page.